

# Quel développement touristique au Pays de Lorient ?

Avis et propositions  
du Conseil

**Juin 2006**

# Sommaire

## **1 – Un pays, une histoire, des habitants, des activités, des paysages**

□ Un pays

□ Les habitants du Pays de Lorient : acteurs du tourisme

□ Une histoire, des cultures

□ Des activités

□ Des paysages

## **2 – Inscrire le tourisme dans une perspective de développement durable**

□ Le développement durable du tourisme

□ Les transports

□ L'eau

□ L'île de Groix

□ Promouvoir un tourisme solidaire

Conclusion

*Annexe : Auditions*

## Préambule

---

Cette réflexion du conseil a été pilotée par la commission environnement et a été amendée en séance plénière à groix en janvier 2006.

Après avoir collecté en 2003 des informations sur « Agriculture et Environnement ; Urbanisme ; Entreprises et Mer ; Littoral et Environnement », les membres de la commission Environnement du Conseil de Développement du Pays de Lorient ont souhaité utiliser cet acquis pour travailler un thème majeur utile à la prospective du territoire. Chaque membre avait été invité à proposer des pistes de réflexion.

L'examen de l'ensemble de ces propositions a amené la commission à les définir comme des éléments d'un thème transversal qui pourrait avoir pour intitulé : « Tourisme - environnement - développement durable »

A l'issue de ce temps de travail, le conseil de développement souhaite apporter sa contribution en émettant un certains nombres d'avis et de propositions pour que l'activité touristique du Pays de Lorient s'opère dans le cadre d'un développement durable du Pays.

D'une manière générale, il apparaît que le tourisme au Pays de Lorient doit s'appuyer sur la valorisation des multiples ressources naturelles (rade, îles, vallées, littoral, arrière-pays...) et sur la valorisation des savoirs faire historiques et présents, et non sur des équipements structurants : ni tourisme de masse, ni tourisme de luxe. Il doit marier la culture, l'histoire technologique et événementielle avec la convivialité au service d'un tourisme empreint de simplicité, d'intelligence et d'authenticité dans ses propositions.

# 1 Un pays, *une histoire*, des habitants, *des activités*, des paysages

## □ Un pays

La réalité du pays de Lorient a du mal à s'inscrire dans la conscience collective. Il existe pourtant un domaine où les habitants inscrivent leur activité dans le cadre du pays, c'est celle des loisirs. Les urbains du pays de Lorient sont les principaux visiteurs des communes rurales qui disposent d'un riche patrimoine naturel et historique. De même tous les habitants des communes rurales vont sur la côte pour leurs loisirs. Ces activités de loisirs sont en lien avec le tourisme, dans la mesure où elles se pratiquent avec des amis invités ou des membres de la famille en vacances ou en visite.

### Proposition

***Il faut s'appuyer sur les loisirs et le tourisme pour créer un sentiment d'unité, de complémentarité et d'identité du Pays de Lorient. Il est donc nécessaire de mettre en place une structure légère de coordination des activités touristiques pour créer des synergies entre les initiatives des uns et des autres. Une telle structure de coordination est l'aboutissement logique de la réorganisation des structures touristiques de Capl'orient. Elle permettrait aussi d'articuler les diverses structures qui conservent leur fonction et leur intérêt. Ainsi le Pays touristique de la vallée du Blavet exerce son activité sur le territoire de plusieurs offices de tourisme et de plusieurs pays. Il peut être un outil pour créer des synergies entre les politiques touristiques de plusieurs pays. Par exemple le train touristique d'Auray à Pontivy peut se renforcer avec des collaborations sur le Pays de Lorient. Le Pays de Lorient doit créer des outils d'information à l'échelle du pays : guides, cartes, affiches. Il faut aussi veiller à clarifier les expressions dans les documents car trop souvent il y a des confusions entre Capl'orient et le Pays de Lorient.***

## □ Les habitants du Pays de Lorient : acteurs du tourisme

En premier lieu, les habitants du Pays de Lorient sont des hébergeurs touristiques. En 1999, 44% des visiteurs du Pays de Lorient étaient hébergés dans la résidence principale ou secondaire de parents ou d'amis. Cet hébergement touristique non marchand correspond à une tendance croissante qui conçoit que les vacances sont avant tout consacrées à la

famille. Il répond aussi pour un nombre croissant de consommateurs touristiques à un resserrement du budget consacré au temps libre.

### **Proposition**

***Il apparaît donc que les habitants du Pays de Lorient sont des prescripteurs importants de leur territoire.***

***Il semble alors judicieux de les informer plus amplement sur les possibilités qu'offre le Pays de Lorient pour eux-mêmes et leurs hôtes.***

***Pourquoi dans un mensuel tel que « sortir » ne trouverait-on pas les conférences, les marchés, les animations nature et autres ?***

***Combien d'habitant du pays de Lorient savent qu'un bateau part d'Hennebont tous les dimanches matins, durant l'été, et débarque ses passagers à Groix ?***

En second lieu, si le taux de départ en vacances (plus de 4 nuits consécutives) est passé de 56% à 68% entre 1980 et 1996, il est retombé à 60% en 2004. Certaines personnes choisissent de ne pas partir en séjour en dehors de leur territoire de vie, d'autres y sont contraintes. Quoi qu'il en soit, la raison financière reste le motif majeur de non-départ. Pour ceux-là, le territoire de vie devient le territoire de vacances.

### **Proposition**

***Le développement touristique du Pays de Lorient ne doit pas se faire sans intégrer ses habitants, et parmi eux les plus démunis comme demandeurs potentiels d'activités et de découvertes.***

En troisième lieu, l'authenticité dans les produits touristiques est un aspect de plus en plus recherché.

L'un des atouts du Pays de Lorient est d'avoir gardé « son esprit » et de ne pas l'avoir dissout dans l'uniformisation des produits touristiques balnéaires. Convivial et festif, sont deux qualificatifs souvent cités pour les Pays de Lorient. Ce caractère lui est avant tout donné par ses acteurs, associatifs ou professionnels, et par ses habitants.

Il y a chez les visiteurs une forte attente pour la rencontre avec les hommes et les femmes d'un territoire. Le Pays de Lorient s'identifie fortement à la pêche. Au delà de l'activité, il est important de favoriser la rencontre et la découverte des réalités humaines et quotidiennes des activités liées à la pêche. On peut aussi valoriser des savoir faire particuliers bien représentés sur le territoire, cuisine, métiers du cheval, verre, etc.

L'exemple de La conserverie *La Belle Iloise* (65 000 visiteurs) montre l'intérêt des visiteurs pour le tourisme industriel qui pourrait être une piste à développer sur le secteur de Port-louis (premier port sardinier).

## **Proposition**

***Nous pensons que cet atout doit être développé afin d'asseoir notre spécificité touristique basé sur la rencontre des hommes. Des produits touristiques devraient proposer la découverte des savoir-faire des hommes et des femmes du Pays de Lorient.***

### **□ une histoire, des cultures**

L'histoire ne se réduit pas à la Compagnie des Indes ou à la base sous marine, le Pays de Lorient peut valoriser une multitude de lieux de la préhistoire à la période contemporaine. La labellisation récente de Lorient en « Ville d'art et d'histoire » concrétise la politique engagée depuis le début des années 90 pour valoriser le patrimoine, le rendre compréhensible et accessible à ses habitants et à ses visiteurs.

Cette labellisation par le Ministère de la Culture et de la Communication apparaît originale dans le réseau des « Villes d'art et d'histoire ». Ville récente, maintes fois reconstruite, fondée autour du travail et de la mer, elle ne donne pas seulement à découvrir des constructions liées à telle ou telle époque et à tel ou tel architecte, mais avant tout une histoire humaine tournée vers la mer.

## **Proposition**

***Cette labellisation vaudrait à être étendue à l'ensemble de la rade et des estuaires (incluant Pont-Scorff et Hennebont).***

***La maîtrise prochaine par la ville du quartier historique du Péristyle est évidemment un atout dans les programmes d'actions liés à cette labellisation. La modernité de la ville de Lorient doit aussi s'inscrire dans les futures constructions, notamment de ce quartier. L'ensemble de cette réalisation devrait s'inscrire dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. Cette concrétisation de la politique de développement durable de la ville et du Pays sera un élément à valoriser dans le programme de visites – découvertes du patrimoine lorientais.***

***Le K3 pourrait intégrer la culture dans sa dimension artistique.***

***Ce lieu militaire et guerrier a perdu son activité. Il n'est plus question de démolir cet ensemble cher au cœur de beaucoup d'habitants du Pays de Lorient. En respectant "l'âme du site", il pourrait y être déployé des collections d'art et d'histoire. Dans ce musée au cadre étonnant, le bassin à flot pourrait rester en eau. Il deviendrait une pièce maîtresse de la mise en scène de cet équipement dédié à l'événementiel et à l'art moderne.***

***Le pays de Lorient peut aussi renforcer un aspect particulièrement original de son histoire, celui de ses relations***

***avec l'Inde. Cet aspect de notre identité n'est pas suffisamment mis en valeur alors que nous disposons du magnifique outil des musées de la citadelle. Mais il faut sortir des seules images du passé pour faire le lien entre l'histoire et le présent. Quelle autre ville au monde s'est créée autour des échanges avec l'Inde ? Il faut s'appuyer sur ce passé, en en faisant une lecture critique, pour développer des échanges et une connaissance de l'Inde d'aujourd'hui, au moment où elle s'apprête à devenir l'une des puissances mondiales majeures.***

***Le Pays de Lorient devrait proposer aux habitants et touristes, une grande diversité de parcours thématiques, avec pour certains des animations sur le modèle de l'Art dans les chapelles. On peut imaginer des parcours piétons, vélos, bateau, cheval par exemple autour de la préhistoire, du Moyen-Age, des châteaux, de l'histoire de la pêche( Lorient, premier pays sardinier de France avant Douarnenez mais qui sait en lire les traces ?) le bâti rural ( Poul Fetan est bien dans le pays de Lorient !), les fortifications, etc..***

*« Concernant l'offre en matière de randonnée, la Bretagne est considérée comme une région suiveuse, voire en retrait. Les clients jugent que les parcours manquent d'originalité »  
étude du CESR 2004*

L'identité du Pays de Lorient est aussi fortement marquée par la culture bretonne. Le Pays se caractérise par une très grande vitalité associative avec ses cercles, ses festivals, ses écoles Diwan et bilingues. De nombreux visiteurs sont particulièrement intéressés par cette spécificité culturelle. Elle doit être mise en valeur toute l'année et pas seulement au moment du Festival

### ***Proposition***

***Développer une communication et des outils pour promouvoir auprès des visiteurs les initiatives culturelles du pays de Lorient tout au long de l'année, particulièrement celles qui relèvent de la culture bretonne ( guides, parcours de découverte etc...)***

### **□ Des activités**

Le tourisme est la première activité de services en Europe, devant l'agroalimentaire et l'automobile. En 2000, il représentait 6% des emplois, soit 9 millions d'emplois directs et 2 millions d'entreprises. Ces chiffres montrent clairement que cette activité est très majoritairement artisanale. Elle est aussi multisectorielle.

Pour le Pays de Lorient le nombre d'emplois liés directement au tourisme avoisine les 1 600. Nous pouvons nous en réjouir... mais en même temps il est important d'avoir à l'esprit la précarité liée à ce secteur d'activité. De plus, nombre de ces emplois sont peu qualifiés et leurs rémunérations faibles. Pour de plus en plus de responsables d'entreprises, la saisonnalité, le raccourcissement des séjours, la fragmentation des départs, le resserrement du budget des visiteurs et la hausse des charges, notamment celles liées à l'énergie, rendent les exercices aléatoires. De même la pérennité des projets doit être bien mesurée avant de les concrétiser.

A ce titre, nous sommes interrogatifs face au projet de « la Cité de la voile, Eric Tabarly ».

Certes cet équipement peut être classé parmi les équipements culturels et donc de ce fait « coûter » à la collectivité... Mais ne porte t-il pas, comme la grande majorité de ces équipements, le risque de voir l'augmentation de ses déficits au fil des ans, et en conséquence celle de la contribution publique (donc celle des habitants) ?

## **Préconisation**

***Nous pensons que le tourisme doit être un élément intégré dans le paysage économique du Pays de Lorient. La vitalité économique du tourisme est souvent soumise à de nombreuses incertitudes (politiques, climatiques, environnementales, pandémiques, commerciales...). Cela renforce notre point de vue. Une trop grande spécialisation touristique porte un risque pour l'activité elle-même et pour les autres activités économiques qui pourraient être « dévitalisées ». À nous de garder un territoire vivant où le touriste ou visiteur découvre et s'enrichit de la vie locale .***

***Plutôt que la multiplication de nouveaux équipements touristiques, nous privilégions la valorisation des espaces, des activités des lieux. Le Port de pêche, la DCN, les haras d'Hennebont, un site ostréicole, un bateau de pêche, des marchés, un centre de recherche peuvent présenter un intérêt pour des visiteurs. Le pays peut mettre en œuvre une politique de valorisation de ses activités, Certains lieux, comme les Haras ont déjà intégré la visite de touristes dans leurs projets, d'autres restent à valoriser, comme le port de pêche, des chantiers ostréicoles, le bassin d'essai de chalut d'Ifremer, etc..***

*« Les pratiques douces comme la marche-randonnée (39% des premières réponses), la baignade (13%) le repos (13 %), les visites de sites(11%), l'emportent largement sur la plaisance(1%), les autres activités sportives(1%), ou les fêtes et spectacles (3%). » In étude du CESR , Impact des nouvelles demandes touristiques, 2004.*

## □ Des paysages.

Un paysage, c'est l'ensemble des éléments que chacun voit ou la manière dont ces éléments sont vécus : « Un paysage naît de la rencontre d'un lieu sensible et d'un être sentant ». (Pierre Sanson, sociologue)

La qualité des paysages constitue un atout fondamental de l'activité touristique. La prise de conscience que la qualité des paysages constitue un attrait pour le tourisme n'est pas une fin en soi; elle doit s'inscrire dans la réflexion permanente de l'aménagement du cadre de vie de notre territoire. En effet, les paysages sont aussi des enjeux sociaux et économiques pour le développement du Pays de Lorient.

Le capital d'images qui accompagne une destination touristique se construit principalement dans l'imaginaire.

Depuis les années 1960, nous avons gaspillé notre capital paysager, une richesse collective.

Après l'Amoco-Cadiz, mais aussi avec les détériorations de la qualité paysagère et de la biodiversité des cours d'eau, des équipes de chercheurs travaillent à évaluer leur valeur économique. Un travail récent réalisé pour le secteur des Monts d'Arrée montre que les visiteurs enquêtés seraient prêts à acquitter une somme de 0,10 à 0,19 € par jour pour contribuer à la reconstitution et à l'entretien des paysages (évaluation économique du paysage – Jeanne Dachary-Bernard, université de Bordeaux Montesquieu.2004). Cette contribution financière était présentée comme une copie de la Taxe de séjour touristique.

Plus de la moitié des touristes enquêtés indiquaient qu'ils retireraient une satisfaction morale par leur consentement à contribuer à la valorisation des paysages.

Il ressort aussi de cette étude, que plus l'on passe de temps au contact d'un paysage, plus la valeur qu'on lui accorde est croissante, et inversement.

Pour le Pays de Lorient, comme pour de nombreuses destinations françaises, il est altéré dès l'arrivée dans le territoire. Les zones industrielles et commerciales brouillent les limites entre le rural et l'urbain sans qu'aucun motif paysager, reflet de l'identité du pays, n'ait été dessiné. Le visiteur arrivant dans ces espaces sans identité, sans respiration, a plus envie de fuir que de se poser.

Les SCOT et autres documents de planification doivent affirmer fortement cette volonté de préservation de l'originalité du paysage et apporter des éléments de prescription et de protection pour y arriver. Force est de constater qu'actuellement l'uniformisation est galopante même au sein des magnifiques villages de nos campagnes.

De même, à première vue ce qui caractérise touristiquement le Pays de Lorient, c'est la mer et ses ports. Hors les grands espaces de visibilité sur l'océan se referment petit à petit et les ports sont difficilement visibles et lisibles. Les contraintes imposées au nom de la sécurité ne devraient pas renforcer ces fermetures, même si les objectifs apparaissent contradictoires..

### **Préconisation**

***Cap l'Orient collecte depuis quelques années la taxe de séjour. Le produit de cette contribution est affecté à la communication et à la promotion des offices du tourisme de pôle.***

***La taxe régie par l'article L. 2333-26 du code général des collectivités territoriale « est une ressource spécifique, acquittée par les touristes et destinée à améliorer l'attractivité du territoire. Elle peut, par exemple, financer des services d'accueil et d'information, d'embellissement de l'environnement urbain ou de protection d'espaces naturels, de transports, d'animation ou bien encore de mise en valeur du patrimoine local. »***

***Une partie de cette taxe pourrait être affectée à « un mieux touristique » et pas seulement à « un plus touristique ».***

## **2 Inscrire le tourisme dans une perspective de développement durable**

### **□ Le développement durable du tourisme**

La notion de développement touristique durable (ou *soutenable*) apparaît seulement en 1995 lors de la conférence mondiale du tourisme durable de Lanzarote. Pour mémoire, le rapport Brundtland diffuse largement ce concept à partir de 1987 et un certain nombre d'états de la planète lancent en 1992 à Rio un programme d'actions favorable au développement durable.

Au niveau européen, il a été préconisé en 2000 de réaliser un agenda 21 européen du tourisme. Ce chantier a malheureusement été stoppé sous la présidence italienne.

O.D.I.T.France (Observation, Développement, Ingénierie Touristiques) est un organisme créé en 2002 à l'initiative de plusieurs ministères, collectivités territoriales et organismes privés. Il a engagé en 2003 avec la Caisse des Dépôts et six territoires un premier chantier sur le tourisme durable.

Ce qualificatif est de plus en plus utilisé par de nombreux territoires. Si l'intention est louable, nous devons nous interroger sur la diversité des orientations cachées derrière ce mot, parfois fort éloignées du concept fondateur. Très souvent il s'agit d'actions environnementales (tri des déchets, gestion de l'eau et de l'énergie) ce qui est déjà très positif... mais le développement durable va bien au-delà.

Le développement touristique durable est avant tout un mode de gestion de projets pouvant émaner de structure privée ou de collectivité territoriale. C'est une vision stratégique et globale pour le long terme. Elle intègre les effets du projet sur son environnement économique, social, naturel et éthique dès la phase de conception. Elle implique la concertation avec toutes les parties concernées par le projet. Cela impose de consulter et d'écouter l'ensemble des acteurs concernés : élus locaux, techniciens, gestionnaires, architectes, associations, résidents...

La transversalité de l'économie touristique et son interaction avec d'autres secteurs de production et de transformation est un atout important pour un territoire. Un tourisme réellement durable peut être un élément moteur pour l'orientation vers un développement durable de l'ensemble des activités du Pays.

## □ **Les transports**

Le tourisme et les transports sont inséparables. Nous oublions trop souvent que la première action d'un touriste consiste en un déplacement entre son lieu de résidence principale et la destination de villégiature choisie. Dans le contexte possible d'un prix du pétrole oscillant entre 100 et 300 dollars le baril au cours de la décennie 2010 – 2020, quel en sera l'impact sur l'économie touristique ?

Une autre préoccupation majeure liée aux déplacements réside dans la pollution atmosphérique. Rappelons que les véhicules routiers émettent près de 50% de ces nuisances. Nous devons avoir en mémoire que durant l'été caniculaire 2003 pour la première fois, et à 5 reprises, la valeur 180 en ozone<sup>1</sup> a été dépassée à Lorient. En 2005, durant la période estivale, cette valeur a été à nouveau approchée sans toutefois être dépassée.

Si nous souhaitons réduire les effets négatifs des transports routiers liés au tourisme, une stratégie d'intermodalité doit être mise en place à deux niveaux :

---

<sup>1</sup> valant seuil d'information et de recommandation

-Le premier concerne le déplacement entre le lieu de résidence principale et le Pays de Lorient. Il s'agit de réaliser la cohérence des offres de transport entre la Région, le Département et l'Agglomération. Cette cohérence doit être poussée pour impliquer les organismes et les entreprises de tourisme dans la promotion et la commercialisation des différents modes de transport. Nous nous permettons de rappeler que la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2002 prévoit la mise en place de syndicats mixtes « pour la mise en œuvre de l'intermodalité par l'harmonisation tarifaire, l'information multimodale et la coordination des services ».

-Le second touche aux déplacements des touristes sur le territoire. Il nous apparaît incontournable d'aller au delà de ce qui existe actuellement. Au service des résidents comme des touristes, le réseau de bus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient s'organise durant la période estivale pour satisfaire les demandes de déplacements vers les plages et répondre aux besoins du festival Interceltique. Nous préconisons qu'une réflexion soit menée entre la collectivité, la CTRL et les organismes de tourisme pour rendre plus attractive et plus visible cette possibilité de déplacement dans le Pays de Lorient.

Il en est de même pour les déplacements d'un point à l'autre de la rade. Il apparaît que des liaisons entre le centre de Lorient et Larmor Plage, ainsi qu'entre Larmor Plage et Port Louis permettraient, dès le printemps, de réduire le trafic routier vers ces deux pôles balnéaires. En ce qui concerne le passage des voitures vers l'île de Groix, il semble qu'il y ait un véritable problème d'objectif entre une municipalité qui souhaite développer son tourisme en limitant la place occupée par les voitures et un prestataire maritime qui construit un courrier capable de transporter plus de véhicules !?

Vers l'intérieur du pays, les liaisons piétonnes et cyclables sont en devenir. Nous savons que ces deux pratiques sont en pleine expansion, qu'elles soient le fait des résidents ou des touristes, notamment étrangers, qui partent en famille à la demi journée ou à la journée. La réalisation d'itinéraires agréables et sécurisés est un élément important pour développer l'activité touristique le long des vallées du Scorff et du Blavet et entre la Rade et la rivière d'Etel, entre les villes et les plages.

Des remorques à vélo ou à planches de surf et autres accessoires pourraient être accrochées aux bus les grands week end de printemps et d'été sur la destination des plages comme dans certaines régions (remorques à Ski en Montagne)

Le train entre Auray et Pontivy qui circule de temps en temps l'été a un compartiment vélos, mais nul ne le sait.

## □ L'eau

L'eau est un élément indissociable des vacances.

Dans l'histoire récente, la première forme de tourisme liée à l'eau date du XVIIIème siècle. Elle était en rapport avec la santé : sous forme de séjours dans les villes d'eau d'abord, puis de séjours aux bains de mer. La démocratisation des voyages a renforcé la venue des visiteurs vers les territoires d'eau : littoral, vallées, lacs...

Comme le mentionne le document d'orientation de la Charte du Pays de Lorient, l'eau est un atout de premier ordre pour le développement touristique.

Mais l'eau peut-être aussi un facteur limitant pour l'activité touristique. C'est d'abord vrai en termes de qualité. Que se soit pour les eaux de baignade en aval ou pour celles des rivières en amont, les touristes sont de plus en plus soucieux de la qualité sanitaire et de la qualité environnementale, et opèrent largement leur choix de destination en fonction de ce critère... Le drame de l'Erika nous l'a montré en 2001.

Cela est aussi vrai en terme de quantité.

D'une part, les touristes consomment plus d'eau durant leurs séjours, principalement estivaux, que pendant le reste de l'année.

En Europe, la consommation peut atteindre en moyenne 300 litres/jour pendant les vacances alors qu'elle est de 150 à 200 litres/jour au domicile.

D'autre part, le changement climatique pourrait apporter des périodes de plus grandes sécheresses. Les difficultés actuelles de Belle Ile en Mer doivent nous interpeller. Un travail devrait être conduit avec les prestataires touristiques pour les amener à réduire leur consommation et celle de leurs clients.

### **Préconisation**

***Le travail fructueux engagé par la ville de Lorient pour décroître sa consommation d'eau doit s'étendre à l'ensemble du Pays. Aux côtés des acteurs publics, les professionnels du tourisme ont tout intérêt à inscrire leur développement dans une maîtrise de la consommation d'eau. Les visiteurs doivent aussi être responsabilisés et être de plus en plus conscients de l'impact de leur comportement dans ce domaine en particulier et en général. Les documents édités par l'office du tourisme pourraient comporter des recommandations sur ce sujet et sur d'autres concernant le développement durable du territoire.***

## □ L'île de Groix

Comme l'ensemble des îles, Groix bénéficie d'un engouement croissant. Le séjour sur une île est une forme d'échappée du temps et de l'espace, une rupture avec le quotidien ordinaire. Cet atout pour le territoire du Pays à aussi son revers. Plus il y a de visiteurs sur l'île, plus il leur devient difficile de trouver ce qu'ils sont venus chercher. Ce risque est d'autant plus grand que de nombreux touristes passent leur voiture. La petitesse du réseau de routes fait qu'en période estivale, le bourg en particulier et l'île en général connaissent des problèmes de circulation préjudiciable à la quiétude du lieu.

Depuis quelques années la municipalité de Groix tente volontairement de réduire le nombre de voitures exogènes en rendant plus complexe leur circulation. Mais cela est en opposition avec la compagnie de transport maritime qui va mettre en navigation un courrier à la capacité de stockage de voitures plus importante que dans les unités en service actuellement.

### **Préconisation**

***Les orientations actuelles de la municipalité vont inciter les visiteurs de Groix à laisser leur véhicule à Lorient. Cela suppose qu'ils devraient trouver des services de qualités pour parquer leur véhicule et effectuer le transfert de leurs bagages. Les bateaux pour Groix ne facilitent pas le passage des piétons avec bagages.***

***Sur l'île, il faut développer les modes de transport et de déplacement alternatifs existants (vélos, minibus collectifs) et en étudier d'autres (véhicules hippomobiles à l'exemple de l'île anglo-normande de Sark...)***

## □ Promouvoir un tourisme solidaire

Sait-on que le pays de Lorient a été l'un des pionniers en France pour la promotion du commerce équitable ? Le commerce équitable concerne les pays du Sud, mais il permet aussi de réfléchir aux relations commerciales de proximité, les restaurateurs et fournisseurs de produits alimentaires pourraient aussi valoriser cette démarche auprès de leurs clients.

### **Proposition**

***Sensibiliser les prestataires du tourisme au commerce équitable pour qu'ils intègrent ces produits dans leurs prestations. Valoriser les démarches de relations de proximité dans les approvisionnement. Cela est particulièrement bien compris***

***lorsqu'ils s'agit de produits de la mer, pourquoi pas pour d'autres produits alimentaires et sortir de la banalisation ?***

***Le Pays de Lorient dispose de structures importantes spécialisées dans le traitement des handicaps physiques. Des efforts importants sont mis en œuvre pour favoriser l'accès des handicapés aux sites, aux loisirs, aux sports. Ces efforts sont à valoriser. Mais le vieillissement de la population dans l'avenir doit aussi nous amener à penser l'accueil et les équipements en fonction de cette réalité. Elle offre aussi l'opportunité d'élargir la période touristique en valorisant au mieux les équipements.***

*« Les seniors sont particulièrement intéressés par le tourisme de découverte et les pratiques culturelles, les séjours à thèmes. » étude du CESR 2004*

## ***Conclusion***

*Le tourisme pour le pays de Lorient ne saurait constituer une réponse aux problèmes d'emploi ni une alternative à la crise d'autres activités, et nous savons que le tourisme peut générer de nombreux problèmes. C'est pour cette raison que nous plaidons pour un tourisme inscrit dans une démarche cohérente, en lien avec les orientations en faveur du développement durable. La démarche de promotion du tourisme doit s'intégrer aux autres activités, valoriser ce qu'est le territoire, sa culture, ses productions, son histoire, son patrimoine. Il doit être une source d'ouverture, Il doit s'inscrire dans les perspectives d'adaptation aux évolutions de la société (Vieillesse), et de l'économie (crise énergétique)*

*C'est d'abord en répondant aux besoins des habitants du pays que l'on pourra mieux les associer aux possibilités de valorisation touristique du territoire.*

*Pour le Conseil de Développement, l'un des enjeux du tourisme, c'est de renforcer chez les*

*Habitants du pays, le sentiment d'habiter et de valoriser un territoire partagé.*

# Auditions

Parallèlement au suivi actif des travaux des autres commissions du Conseil, la Commission Environnement a auditionné en 2004 et 2005 diverses personnes ou acteurs liés à l'activité touristique du Pays de Lorient.

- Mme Christine EVANO, directrice, MM. DUGOR et BOIVIN, président et vice-président, du pays d'Accueil touristique du Blavet
- M. Gérard BAVOUZET, président de la commission tourisme du conseil de développement du pays de Pontivy.
- M. Pascal KERMORVANT, agent du pays d'Accueil Touristique de la vallée du Blavet
- Mme Elisabeth LARGE, directrice du pays d'accueil touristique de la vallée du Blavet
- Mme Catherine LAUDRIN, chargée de mission au conseil de Développement du pays de Pontivy.
- M. LE CAPITAINE, l'escale du Blavet
- M. LECLAINCHE Yvon, vice président du pays d'accueil Touristique de la vallée du Blavet
- M. LE CORRE Christian, Président de l'office du tourisme d'Hennebont
- M. Alain LE HERRITE, président de l'Office Communautaire de Tourisme de Cap l'Orient
- Mme Marjorie QUERE-GUILLAUME, responsable de l'Office de Tourisme de Plouay
- M. Thierry FRECHIER, directeur de la Sellar, pour la présentation des activités de la Sem et celle de la future « Cité de la voile, Eric Tabarly ».
- M. Eric REGENERMEL, Maire de Groix
- M. Edouard BOUIN du cabinet EB Conseils pour son étude « 1990 – 2000. Dix ans de tourisme au Pays de Lorient. 2002 – Syndicat mixte du Pays de Lorient ».

***Les membres de la Commission Environnement ont complété cette collecte d'informations par celles recueillies dans un certain nombre d'ouvrages et de documents, notamment les rapports du Conseil Economique et Social Régional de Bretagne<sup>2</sup> et la consultation de la stratégie départementale touristique.***

---

<sup>2</sup> Pour le développement durable en Bretagne, 1998  
La mer et le littoral en Bretagne, 2001  
Impacts en Bretagne des nouvelles demandes touristiques, 2004

## **▮ Remerciements**

Que toutes les personnes qui ont bien voulu donner un peu de leur temps afin d'éclairer les membres de la commission environnement du Conseil de Développement sur les différents aspects de ce dossier consacré à l'avenir du Tourisme au pays de Lorient trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Leur précieux concours a largement contribué à la rédaction de ce document, enrichi par les réflexions de l'ensemble des membres du Conseil de Développement à l'occasion notamment de trois réunions plénières.